

Procès-verbal de la séance du comité de parents de la Commission scolaire Marie-Victorin tenue le 17 novembre 2005 à l'édifice Marie-Victorin, salle Flore Laurentienne.

Adrien-Gamache		
André-Laurendeau		Participants : Louise St-Cyr, parent commissaire secondaire
Antoine-Brossard	Substitut : Marie-Elène L'Espérance	
Armand-Racicot	Représentant Marie-Eve Cournoyer	Personnes ressources :
Bel-Essor		Chantal Laforest,
Bourgeois-Champagnat	Représentant : Pascal-Dominic Delambre	Louis Gendron
Carillon		
Charles-Bruneau	Représentant : Marie-Josée Desjardins	Sylvie Picard, secrétaire administrative
Charles-Le Moyne	Représentant : Jean LeBrun	
Christ-Roi		
Curé-Lequin		
D'Iberville	Représentant : Mourad Heniche	
De La Mosaïque	Représentant : Martin Lafond	
De Maricourt	Représentant : Robert Deragon	
De Normandie	Représentant : Martin Dion	
Des Milles Fleurs :	Représentant : Claude Germain	
Des Quatre-Saisons :		
Des-Quatre-Vents	Représentant : Marie-Josée Lapierre	
Des Saints-Anges		
Du Jardin-Bienville :		
Du Tournesol :	Représentant : Marc Bisson	
Félix-Leclerc	Représentant :	
Gaétan-Boucher	Substitut : Lucie Piscollo	
Gentilly	Substitut : Guy Drouin	
Georges-Étienne Cartier	Représentant : Manon D'Astou	
Georges-P.-Vanier	Substitut : Sylvie Papineau	
Gérard-Filion	Représentant : Claude Carrière	
Guillaume-Vignal		
Hélène-de-Champlain		
Hubert-Perron	Représentant : Josée Labelle	
Internationale de GFP :	Représentant : Natalie Normandeau	
Internationale St-Edmond	Représentant : Normand G Gravel	
Jacques-Ouellette :		
Jacques-Rousseau :	Représentant : Linda Bossé	
Jean-de-Lalande	Représentant : Johane Bouchard	
Joseph-de-Sérigny	Représentant :	
Lajeunesse		
Laurent-Benoît		
Le Délic	Substitut : Pascale Choquette	
Les Petits-Castors		
Lionel-Groulx	Représentant : Lumbala Lievin	
Marie-Victorin (Brossard)	Représentant : Marie-Elène L'Espérance	
Marie-Victorin (Longueuil)	Représentant : Murielle Saint-Lôt	
Maurice-L.-Duplessis	Représentant :	
Mgr-A.-M.-Parent		
Monseigneur-Forget		
Notre-Dame		
Paul-Chagnon	Représentant : Eric Beaulieu	
	Substitut : Nathalie Boisclair	
Paul-de-Maricourt	Représentant : Francine Carrière	
Pierre Brosseau		
Pierre-D'Iberville		
Pierre-Laporte		
Plein-Soleil	Représentant : Bruno Hivert	
Préville	Représentant : Louis-Richard Bertrand	
Rabeau		
Saint-Jean-Baptiste :	Représentant : Michel Parent	
Saint-Joseph	Représentant : Nelson Langlais	
Saint-Jude		
Saint-Laurent		
Saint-Romain	Représentant : Frédéric Jetzer	
Sainte-Claire (Brossard) :	Représentant : Brigitte Blanchette	
Sainte-Claire	Représentant : Lucien A Leduc	
(Longueuil)		
Samuel-de Champlain (B)	Substitut : France Biron	
Samuel-de Champlain	Représentant : Michel Parent	
(Longueuil)		
Secondaire Participative	Représentant : Johanne Côté	
L'Agora		
Tourterelle	Représentant : Valérie Brazier	

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Linda Bossé préside la rencontre. Le quorum étant constaté, elle souhaite la bienvenue aux membres et déclare l'assemblée ouverte à 19 h 50. Elle s'informe à savoir si tous ont reçu les documents par la poste : quelques représentants semblent ne pas avoir reçu la documentation. Il fait une brève description des documents envoyés par la poste ainsi que ceux remis sur place :

Reçu par la poste :

- Projet d'ordre du jour
- Procès-verbaux des séances du 3 et 17 octobre 2005

Documents remis ce soir :

- Sondage pour les écoles primaires / écoles secondaires
- Avis juridique sur le port du costume (monsieur François Houde)
- Calendrier des consultations
- Indices de défavorisation
- Présences des commissaires aux séances de travail
- Exemple de lettre et résolution pour rejeter le budget pour la tarification du service de garde
 - (école Gentilly)
- Rapport des comités de travail et des réunions publiques CSMV

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Josée Labelle propose l'adoption de l'ordre du jour avec modifications

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour adopté est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Mot du président
5. Parole à la direction générale (retiré en l'absence de monsieur Teasdale)

AFFAIRES EN COURS

6. Projet de plan de réorganisation scolaire 2006-2011
 - 6.1 Questions d'éclaircissements
 - 6.2 Dépôt d'amendements (retour en décembre)
7. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des écoles et acte d'établissement (*Retour décembre*)
 - 7.1 Questions d'éclaircissements
 - 7.2 Dépôt d'amendements (retour en décembre)
8. Capacité d'accueil
 - 8.1 Questions d'éclaircissements
 - 8.2 Dépôt d'amendements (retour en décembre)
9. Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves de la formation générale des jeunes c les établissements de la Commission scolaire pour l'année 2006-2007)
 - 9.1 Questions d'éclaircissement
 - 9.2 Dépôt d'amendements (retour en décembre)
10. Répartition des services éducatifs dans les écoles 2006-2007 et localisation des classes spécialisées au primaire
 - 10.1 Questions d'éclaircissement
 - 10.2 Dépôt d'amendements (retour en janvier)

Pause

AFFAIRE NOUVELLES

11. Amendements aux règles de régie interne

CP-618-11-17
Adoption de
l'ordre du
jour

AFFAIRES INTERNES

12. Adoption des procès-verbaux CP du 3 et du 17 octobre 2005
13. Parole aux parents commissaires
14. Parole aux représentants de l'ACPM.
15. Parole au représentant ÉHDAA (Choix des membres du comité ÉHDAA)
16. Transport du midi
17. Service de garde
18. Varia
19. Correspondance
20. Parole au public
21. Levée de l'assemblée

Optionnel : questions et réponses pour les couche-tard

3. PAROLE AU PUBLIC

Aucune intervention

4. MOT DU PRÉSIDENT

Madame Linda Bossé reprend quelques-uns des propos mentionnés le mois dernier au sujet de la tarification des services de garde.

Madame Linda Bossé souligne que suite aux résultats électoraux au municipal, elle sera présidente jusqu'à la fin de l'année.

5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Point retiré en l'absence de monsieur Marcel Teasdale

AFFAIRES EN COURS

6. Projet de plan d'organisation scolaire 2006-2011 (retour en décembre)

Madame Chantal Laforest répond aux questions d'éclaircissements :

- Le plan déposé propose la fermeture de deux écoles, est-ce qu'il y a risque d'en voir d'autres d'ici 2010 ?

Il y aura révision des statistiques dans 3 ans, pour le moment, on en prévoit pas d'autres. La baisse de clientèle pourrait atteindre 6400 élèves mais madame Laforest n'est pas prête à dire qu'il demeure possible d'en fermer dans trois ans.

- Ces jeunes seront répartis dans plusieurs écoles, quels sont les coûts de transport prévus ?

Aucun coût de transport n'est prévu ; simples aménagements des circuits d'autobus, la CSMV fait même des économies avec Pierre-Laporte. Elle déposera un document à cet effet.

- Combien coûte l'entretien d'un bâtiment fermé?

Les écoles concernés ont reçu ces informations; elles seront aussi déposées à la prochaine rencontre.

- Le plan triennal ne prévoit pas de partage de bâtiment avec d'autres organismes?

Si la CSMV perd 1M, c'est pas les organismes communautaires qui peuvent, en frais de location, combler ce manque.

- Cela ne coûtera rien à la CSMV, quels seront les coûts pour les parents?

Ce serait mentir de dire qu'il n'y aura pas de coût pour les parents : 110\$ pour le transport, 450\$ pour les dîneurs par choix. Dîneurs obligés 110\$.

- Les frais sont donc reportés sur les parents.

- La CSMV subira une perte de 1.5M en moyenne par année, les taxes scolaires rapportent entre 40M et 50M, quels seront les impacts avec l'augmentation prévue du rôle d'évaluation?

La modification du rôle d'évaluation ne donne rien de plus à la CSMV, elle ne recevra rien par péréquation, c'est le MELS qui est bénéficiaire.

- Est-ce que la réforme (baisse du nombre d'élèves par classe) fait en sorte que plus de jeunes sont déplacés?

Le ratio est déterminé par convention collective (moyenne de 20 élèves par classe), cela fait en bout de piste plus de groupes mais la baisse prévue est de 3300 élèves donc cela n'aura aucun impact. Par contre, si demain matin, on annonce une baisse du ratio au 2^e cycle, on pourrait avoir à refaire nos devoirs mais en ce moment, cela ne va pas dans ce sens-là.

7. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des écoles et actes d'établissement (Retour décembre)

Suite logique au plan d'organisation.

8 . Capacité d'accueil (Retour décembre)

Madame Chantal Laforest mentionne que l'étude de la capacité d'accueil de 5 écoles secondaires sera finalisée dans quelques jours.

Madame Linda Bossé souligne que souvent les recommandations qui émanent des conseils d'établissement sont acheminées directement à la CSMV et à la direction générale, un appui du comité de parents est fortement recommandé. Il faudrait tout simplement nous en faire parvenir une copie.

9. Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves de la formation générale des jeunes dans les établissements de la Commission scolaire pour l'année 2006-2007 (Retour décembre)

Madame Chantal Laforest mentionne que la politique ne reflète maintenant que les obligations du conseil. L'article 240 ne touche que les écoles Félix Leclerc et International GFP. Les programmes particuliers relèvent des conseils d'établissements.

Monsieur Louis Gendron précise qu'une dérogation est nécessaire lorsqu'il y a une matière d'enlever. Le régime pédagogique ne comprend qu'un temps indicatif seulement, c'est l'école qui propose et le CE approuve. Les commissaires peuvent questionner pour s'assurer que le programme est dispensé.

Pour le Volet International, les territoires sont déterminés par la CSMV.

À Jacques-Rousseau, pour le volet Arts plastiques, c'est une reconnaissance pas une dérogation.

Pour le programme Jazz Pop, le ratio est le même qu'au régulier (moyenne de 30/32 élèves).

10. Répartition des services éducatifs dans les écoles 2006-2007 et localisation des classes spécialisées au primaire

Madame Marie-Elène L'Espérance mentionne que l'école Pierre-Brosseau offre Concentration Handball, Concentration Natation et Multi Sports faudrait donc ajouter un ¹⁴ à l'école Pierre-Brosseau. De plus, l'école Antoine-Brossard offrira l'an prochain MédiaTic Sec V, faudrait l'ajouter.

- *Qu'est-ce qui guide la répartition des classes spécialisées au primaire?*

Monsieur Louis Gendron explique qu'il y a 65 classes spécialisées dont 17 en accueil. Les 700 élèves concernés sont «virtuellement» retournés dans leur école de secteur; il faut définir les écoles où la masse critique est suffisante pour assurer les services, la disponibilité de locaux et la proximité. On assure ainsi une stabilité à plus long terme.

Il faut aussi éviter d'alourdir des secteurs où la clientèle est déjà lourde. Les clientèles n'ont pas tous le même impact, parfois, cela donnera plus d'orthopédagogue donc cela peut être aussi positif.

Madame Linda Bossé rappelle qu'il faut aviser la CSMV au plus tard le 12 décembre de l'intention de déposer un mémoire.

Elle demande aussi à tous les représentants de faire parvenir leurs propositions et amendements avant l'exécutif prévu le 1^{er} décembre par courriel pif.96@videotron.ca pour que le comité de parents puisse se prononcer dans le respect de tous les membres.

AFFAIRES NOUVELLES

11. Amendement aux règles de régie interne

L'exécutif retire l'amendement proposé puisque le huis-clos fait déjà l'objet d'un article de la régie interne.

AFFAIRES INTERNES

12. Adoption des procès-verbaux du 3 et 17 octobre 2005

CP-619-11-17
Adoption du
pv 3/10/2005

L'adoption du procès-verbal du 3 octobre 2005 est proposé par madame Josée Labelle et accepté unanimement avec une modification au point 7B soit d'ajouter *Aucune autre candidature n'ayant été déposée*

CP-620-11-17
Adoption du
pv 17/10/2005

L'adoption du procès-verbal du 17 octobre 2005 est proposé par monsieur Pascal-Dominic Delambre et accepté unanimement

13. Parole aux parents commissaires

Madame Louise St-Cyr rappelle que c'est son dernier rapport puisque son mandat se termine ce dimanche. Elle souligne les points suivants :

- Table des indices de défavorisation des écoles primaires et secondaires
- Plan de conservation des immeubles. La CSMV soumet des projets et le MELS décide de la répartition du budget disponible.
- Rapport du vérificateur externe : nouvelle firme cette année. Le rapport contient quelques observations et recommandations.
- Etats financiers 2005-2006 disponibles par école et par service.
- Protocole d'entente avec la Ville de Brossard, protocole le plus avantageux selon la CSMV. Ce dossier est du ressort des CE et sera revu par la CSMV. Un document est remis à ce sujet.
- Politique des frais chargés aux parents ira jusqu'à imposer des frais semblables d'une école à l'autre; un comparable par école sera fait au niveau du Volet International
- L'augmentation du rôle d'évaluation ne rapportera rien de plus à la CSMV. Madame Linda Bossé mentionne que la FCSQ fait pression pour obtenir des modifications sur la taxation scolaire.
- Ecole privée Associée : la CSMV devra voter en décembre si elle continue de permettre le financement à 100% de l'école privée grecque « Socrate ». On se souvient que l'an dernier, le comité de parents a dénoncé cette pratique.
- Policiers communautaires : restructuration l'an dernier : avant chaque école secondaire avait au moins un policier à temps plein dans l'école, maintenant il n'y a souvent plus de policiers dans les écoles. Un document très intéressant est disponible sur le cadre de référence Novembre 2005.
- Liste des absences et taux d'assiduité des commissaires déposée.

Madame Josée Labelle tient à adresser, au nom de tous les représentants, ses félicitations à madame Louise St-Cyr pour le travail colossal accompli et les informations toujours adéquates.

Monsieur Michel Parent mentionne que tous ont été invité à une soirée la semaine dernière à l'école De Maricourt, il a eu l'impression qu'on s'apprêtait à fermer un trésor, il y a trouvé une chimie extraordinaire.

Monsieur Normand Gravel souligne que lors d'une présentation sur le plan d'organisation faite spécialement pour les nouveaux conseillers municipaux, seulement 3 élus de Brossard y ont assisté du début à la fin. Deux autres conseillers sont arrivés en cours de soirée.

Madame Linda Bossé insiste sur le fait que ce n'est pas le temps de se diviser, il faut au contraire se regrouper, être pro-actifs et faire des propositions avant même que la CSMV vise votre école.

Les écoles alternatives se doivent d'être elles aussi aux aguets, la CSMV mentionne que le dossier sera à l'étude l'an prochain, cela fait des années qu'il est question de les fermer.

14. Parole aux représentants de l'ACPM

Monsieur Michel Parent mentionne que l'assemblée générale annuelle a eu lieu et que l'équipe est presque complètement nouvelle. Il est question qu'il n'y aura pas de colloque en avril 2006 donc pas de demande de contribution volontaire.

15. Parole au représentant EHDAA (Choix des membres du comité EHDAA)

Madame Linda Bossé souligne avoir assisté à la rencontre d'hier du comité EHDAA.

Liste des membres et des substituts pour le comité EHDAA de la CSMV.

Il est proposé par monsieur Claude Germain d'adopter la nomination des membres du comité EHDAA pour 2005-2006 comme suit :

CP-621-11-17
Membres du
comité EHDAA
2005-2006

Bernier Steve Président septembre 2007
Labelle André Trésorier septembre 2007
Lagüe Michèle Vice-Présidente septembre 2007
Poulin Carmen Représentante au comité de parents septembre 2006
Fournier Josée Membre septembre 2007
Mazerolle Nicole Membre septembre 2007
Gravel Richard Membre septembre 2007
Létourneau Claude Membre septembre 2006
Costo Johanne Membre septembre 2006
Albert Chantal Membre septembre 2006
Cayer Marc Membre septembre 2006
Robert Benoit Membre septembre 2006
Birade Hélène Substitut
Gagnon Annie Substitut
Parent Isabelle Substitut
Perron Béatrice Substitut
Lalumière Louise Substitut
Cotten Ginette Substitut
Olivier Josée Substitut
Sauvé Daniel Substitut
Bilodeau Nicole Substitut
Larue Sylvain Substitut
Pernet Chantal Substitut
Richard Annie Substitut

Accepté à l'unanimité

16. Transport du midi

Madame Linda Bossé rappelle que les résolutions des CE doivent être acheminées en copie conforme à Madame Lucie Désilets, présidente du conseil des commissaires
Messieurs Normand Gravel et Michel Parent, parents commissaires
Monsieur Denis Roy, Directeur général CSMV

Madame Linda Bossé, présidente du comité de parents
Monsieur François Houde, secrétaire général CSMV avec mention à transmettre à tous les commissaires

Il est mentionné qu'un CE pourrait tout simplement faire une résolution pour donner son appui aux démarches effectuées par le comité de parents.

17. Service de garde

Madame Linda Bossé souligne que ce dossier n'est pas tout simplement une question monétaire mais bel et bien une question légale; les CE doivent être consulté. Suite à la réception de l'avis juridique, la CSMV avait mentionné que le dossier serait revu au début de novembre, il n'en est rien. Quelques moyens de pression sont envisagés.

Madame Linda Bossé rappelle qu'avant la tarification pour services administratifs équivalait à environ 12% de la masse salariale. En cours de consultation, la CSMV a modifié les règles budgétaires et qu'à la dernière minute, le Directeur général a remis un amendement en disant que cela ne changerait rien pour les services de garde... On constate, au contraire, qu'il y a eu une augmentation moyenne de plus de 50%.

Mme Linda Bossé mentionne qu'il est important de se présenter aux séances publiques, c'est la seule façon de faire avancer les dossiers. Elle rappelle également que les représentants peuvent adresser leur questions à monsieur Normand Gravel au sujet de la tarification des services de garde.

18. Varia

- **Présence du comité de parents aux audiences publiques**

Il est proposé par monsieur Lucien Leduc et accepté à l'unanimité que le comité de parents présente un mémoire aux audiences publiques sur le plan d'organisation scolaire.

Adopté à l'unanimité

Il est convenu de la mise sur pied d'un comité sur ce dossier et que les représentants ont un délai d'une semaine pour référer des personnes intéressées.

Sont intéressés :

Madame Linda Bossé (Jacques-Rousseau)
Monsieur Pascal-Dominic Delambre (Bourgeois-Champagnat)
Madame Pascale Choquette (Petits Castors)

- **Sondages**

Madame Linda Bossé rappelle qu'il est important pour chaque représentant de remplir le questionnaire remis et de le retourner au plus tard lors de la prochaine réunion.

- **Publicité**

La Commission scolaire de Montréal fait actuellement des pubs à la radio pour inciter les parents à inscrire leurs enfants dans les écoles publiques secondaires.

- La réunion de décembre débutera par un social

19. Correspondance

- Rapport financier de la CSMV. La présidente demandera aussi le rapport des vérificateurs.
- Tous les systèmes de ventilation des écoles sont conformes (copie du rapport à venir)
- Formation des membres des CE : réitérer la demande auprès de la CSMV

CP-622-11-17

20. Parole au public

Aucune intervention.

21. Levée de l'assemblée

**CP-623-11-17
Levée de
l'assemblée**

Monsieur Michel Parent propose la levée de l'assemblée à 22h.

Adopté à l'unanimité

Madame Linda Bossé
Présidente

Sylvie Picard
Secrétaire administrative